

Résidence

étudiants et jeunes actifs

Les Fils d'Icare

14 rue des frères Caudron

78140 Vélizy-Villacoublay

@ mail : residencelesfilsdicare@cdc-habitat.fr

/// 205 appartements étudiants équipés et meublés

/// Studios et T5 (coloc) de 19 à 115 m²

/// Loyers à partir de 535€ charges incluses

Gestionnaires sur place

/// 98 appartements jeunes actifs équipés et meublés

/// Studios et T2 de 21 à 41 m²

/// Loyers à partir de 360€ charges incluses



**Ouverture
Septembre 2025**

> Les logements ouvrent droit aux aides au logement (APL)

> Pas de frais d'agence

TRANSPORTS

 **T6** Viroflay - Rive Droite / Chatillon - Montrouge

Inovel Parc Nord (6 minutes à pied)

 Arrêt de tramway
Avenue Morane-Saulnier, 78140 Vélizy-Villacoublay

 **40 60 307 N66** (6 minutes à pied)



COLIS BOX



LOCAL VELOS



SALLE DE SPORT



ACCUEIL



INTERNET



ACCÈS SÉCURISÉ



HANDICAP



PARKING



LAVERIE



ESPACE DÉTENTE



ESPACE COWORKING

RÉSIDENCE

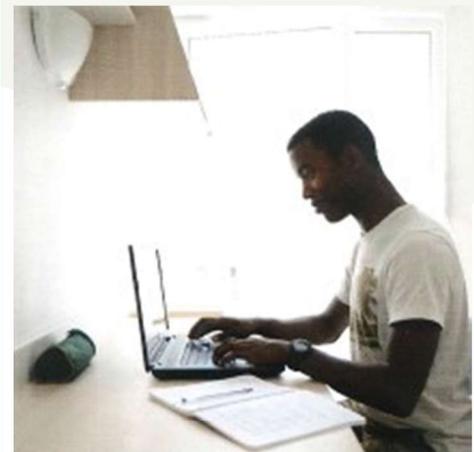
- // Gestionnaires sur place.
- // Accès sécurisé par badge.
- // Accès à Internet inclus dans les charges mensuelles.
- // Espace de coworking, salle détente et salle de sport.
- // Laverie connectée en libre-service.
- // Parking sécurisé en sous-sol moyennant un loyer.
- // Colisbox sur site pour réceptionner les colis.

LOGEMENTS

- // Studios, T2 et T5 en colocation équipés et meublés (lit avec matelas, étagères, bureau, placards, plaque de cuisson et réfrigérateur).
- // Chauffage collectif, eau chaude et électricité inclus dans le loyer

QUARTIER

- // La résidence se situe à 5 minutes à pied du centre commercial **Westfield Vélizy 2**. Le tramway T6 est facilement accessible et permet de rejoindre la capitale en 50 min.
- // Commerces de proximité.
- // Proche IUT Vélizy, ESEO, ISTY.



CONDITIONS DE LOCATION

// Bail d'un an résiliable avec un mois de préavis (article 15 de la Loi du 6 juillet 1989 modifiée par la Loi ALUR) // Dépôt de garantie équivalent à un mois de loyer sans charges (pas de frais de frais d'agence) // Loyers et charges payables en 12 mensualités à terme échu // Taxe d'habitation à la charge du locataire // Hébergement et sous-location interdits.